



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO



Terrain de golf à Crans-Montana, CISIN 4; 5001 CHF; Photo: Bir.

La CISIN 5 et la poursuite de la politique de développement des installations sportives mise en place par la Confédération

Maximilian Schubiger, OFSPO

9 septembre 2021



Contexte: CISIN, conception et inventaire

- **Conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN)**, entrée en vigueur en 1996 (aujourd'hui art. 5 LESP)
 - Critères: O du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (art. 79)
- Possibilité pour la Confédération de soutenir les infrastructures sportives au moyen d'**aides financières**
- But: faire en sorte que les fédérations sportives nationales disposent d'installations **adaptées à leurs besoins et aux exigences actuelles**
- Les installations CISIN servent à accueillir des **activités sportives d'importance nationale** relevant de la formation, de l'entraînement et de la compétition
- L'inventaire de la CISIN répertorie toutes les installations sportives d'importance nationale



Contexte: CISIN, conception et inventaire

- Depuis l'an 2000, plus de 100 projets ont bénéficié d'aides financières, pour un total de quelque 150 millions de francs
- La CISIN 4, dernière en date, est en vigueur depuis 2012
- Le vide entre la CISIN 4 et la CISIN 5 a été comblé au moyen d'un financement transitoire «CISIN 4plus» (15 millions de francs pour 15 projets)
- La CISIN 5 est actuellement en phase de **délibération parlementaire** et devrait être prête à fin 2020



Centre d'aviron Rotsee à Lucerne (plusieurs CISIN)





Tremplin de saut à ski à Einsiedeln (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

5



Piste olympique de bob à St-Moritz (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

6



Jumpin à Mettmenstetten (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

7



CISIN 5

- **Poursuite** de la politique de développement des installations sportives mise en place par la Confédération, qui a fait ses preuves
- Mandat politique pour une CISIN 5 (Postulat du CE Hêche [PS, JU])
 - Basé sur les besoins des fédérations sportives nationales → concepts d'installations!
 - Besoins définis à partir de 2017
 - Accent de la CISIN 5: projets **sur le point d'être réalisés** d'ici à 2027!
- Des besoins ne sont toutefois toujours pas couverts.
 - Nouvelles installations supplémentaires...

Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

8



Win4 à Winterthour (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

9



Mobiliar-Arena à Muri-Gümligen (CISIN 4)

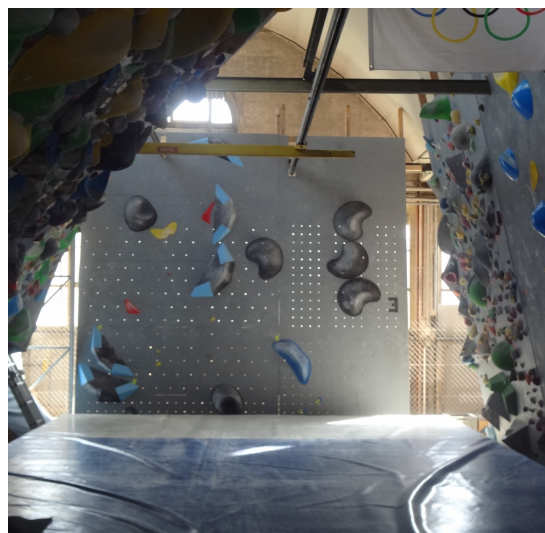


Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

10



Centre national d'entraînement d'escalade sportive, à Bienne (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

11



Matériel de sécurité de Swiss-Ski (plusieurs CISIN)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

12



Infrastructure pour l'entraînement d'été à Zermatt (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

13



Superpipe à Laax (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

14



Centre sportif de Malley à Lausanne (CISIN 4)

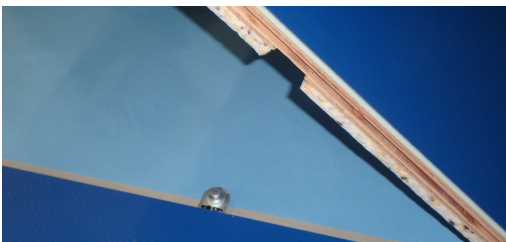


Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

15



Sols mobiles pour le unihockey (CISIN 4)

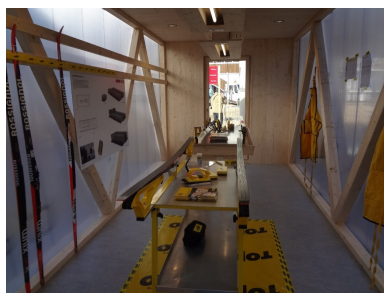


Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

16



Biathlon Arena à Lenzerheide (CISIN 4)



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

17



... exploitation



Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

18



Motion Engler

- Motion Engler, 18.4150: «Cofinancement de la gestion des entraînements et des compétitions ayant lieu dans les installations sportives d'importance nationale»
- Déposée à fin 2018 au Conseil des Etats, **adoptée** en 2019 par les deux Chambres

«Le Conseil fédéral est chargé de créer la base légale qui permettra le cofinancement de la gestion des entraînements et des compétitions ayant lieu dans les installations sportives d'importance nationale, en adaptant l'ordonnance sur l'encouragement du sport (art. 41, al. 3 let. e, nouvelle), **afin que ces installations puissent être utilisées conformément à leur destination pour la pratique du sport populaire et du sport d'élite par les enfants, les jeunes et les adultes.**»



Motion Engler

- Mise en œuvre:
 - Les subventions sont versées via **Swiss Olympic** aux fédérations sportives:

Art. 41, al. 3, let. e OESp: Les subventions fédérales servent

«à soutenir la réalisation d'entraînements et de compétitions ayant lieu dans des installations sportives d'importance nationale.»

 - Les installations sportives d'importance nationale (installations CISIN) sont toutes des installations sportives répertoriées dans l'**inventaire de la CISIN**.
- Pratique:
 - Le Parlement a inscrit au budget, à partir de 2020, **10 millions** supplémentaires visant à promouvoir les fédérations sportives.
 - Cette somme est versée à Swiss Olympic, qui est chargé de gérer le crédit.



Motion Engler

- Concrètement
 - L'argent mis à disposition bénéficie à des **activités sportives d'importance nationale**. Il s'agit d'activités qui, en termes d'organisation et de réalisation, relèvent de l'autorité des fédérations sportives nationales.
 - L'argent peut être investi dans l'**utilisation des installations sportives** (p. ex. location de salles, entrées, abonnements aux remontées mécaniques). Il peut aussi être investi dans les services de restauration et d'hébergement proposés au sein d'une installation sportive, ou à défaut, dans les environs de celle-ci.
- Chiffres
 - Les sports classés par Swiss Olympic dans la catégorie 1 Olympic reçoivent jusqu'à 300 000 francs.
 - Catégorie 2: jusqu'à 150 000 francs
 - Catégorie 3: jusqu'à 75 000 francs
 - Les sports classés dans les catégories 4 et 5 reçoivent 25 000 francs, pour autant qu'ils disposent d'une installation sportive spécifique dans l'inventaire.

Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

21



Inventaire de la CISIN

- Les installations sportives d'importance nationale sont répertoriées dans l'**inventaire de la CISIN**.
- Toutes les installations qui ont reçu des aides financières de la CISIN ainsi que celles qui sont signalées par les fédérations sportives nationales comme étant d'importance nationale
- 2020: **actualisation** en deux temps de l'inventaire:
 - -> avril: mise à jour de l'inventaire (suppression de 10 installations env.)
 - -> octobre: étoffement de l'inventaire avec des installations sportives d'importance nationale supplémentaires (qui ne sont pas de nouvelles constructions)
- 2021: nouvelle actualisation de l'inventaire

Office fédéral du sport OFSPO
Politique du sport et ressources internes

22



Le «système» CISIN, pilier de l'encouragement du sport d'élite

- La CISIN peut faciliter de différentes manières la réalisation de projets importants. La construction d'installations sportives est
 - simplifiée
 - rendue possible voire
 - initiée.
- Les aides financières CISIN peuvent
 - constituer une gage de qualité et/ou
 - générer un effet de domino
(car l'octroi de subventions fédérales peut constituer une valeur sûre pour mobiliser d'autres bailleurs de fond).
- Les contributions pour l'utilisation octroyées dans le cadre de la CISIN soulagent financièrement les fédérations sportives.
- Inventaire CISIN: état actuel et outil de référence.



En résumé

- Aujourd'hui:
 - CISIN 5 et suivantes...
 - Inventaire CISIN et contributions pour l'utilisation octroyées aux fédérations sportives dans le cadre de la CISIN
- Demain:
 - CISIN: travail conceptuel
 - Critères CISIN...
 - Encouragement du sport populaire dans le domaine des infrastructures?
 - Installations conventionnelles
 - Espaces propices à l'activité physique



Merci...

... de votre **attention**.

maximilian.schubiger@baspo.admin.ch